

Extrait du site UGTG.org

url : <http://ugtg.org/spip.php?article1605>

Clinique des Eaux Claires : Grève unitaire illimitée CGTG-FO-UGTG

- Actualité -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : vendredi 7 octobre 2011

Mis à jour le : vendredi 7 octobre 2011

UGTG.org



Grosse perturbation depuis hier matin, à la clinique des Eaux-Claires à Baie-Mahault, clinique du groupe Kapa Santé. 70% des 350 salariés (affiliés FO, UTS-UGTG et CGTG) ont lancé un mouvement de grève illimitée.

Cette mobilisation, qui se poursuit aujourd'hui, a déclenché dans le cadre des NAO (négociations annuelles obligatoires). Ce qui a mis le feu aux poudres : une note de la direction à la suite d'une réunion mardi dernier.

Cette note propose une liste de ses propositions : une augmentation de 1,5% de la valeur du point (non rétroactif), une augmentation de 50 euros de la prime de vacances et l'ouverture des prochaines NAO en mai 2012. « Nous ne pouvons pas accepter cela, explique Claudia Marcelin, déléguée syndicale UTS-UGTG. C'est du mépris vis-à-vis des représentants du personnel et des délégués syndicaux. Il était question que les négociations reprennent le 14 octobre prochain ».

Une augmentation de salaire de 3%

Il n'en fallait pas moins pour qu'un mouvement de grève démarre. « Il durera tant que nous n'aurons pas obtenu gain de cause », confie Philippe Etonno, délégué syndical CGTG. Les trois syndicats réclament : « une revalorisation du salaire de base : 3% d'augmentation de la valeur du point applicable au 1er mars 2010, la même chose applicable au 1er janvier 2011 (tous les établissements privés de santé de Guadeloupe ont obtenu 3%), une prime de vacances à hauteur de 200 euros net (acceptée par la direction), un 13e mois égal à un mois de salaire, une participation de 50% pour la mutuelle de santé, l'égalité de salaire pour un même emploi et la poursuite des NAO 2010-2011 sur les autres points de revendications : le bilan social, le projet d'établissement 2012-2016 ».

Les syndicats espèrent également un retour aux négociations de branche, cassée en 2006 par les patrons de clinique.

La direction n'a pas souhaité communiquer sur le sujet.

Service minimum

Afin d'assurer leur mission de service public, les grÃ©vistes ont mis en place un service minimum transmis Ã la prÃ©fecture. Les cas urgents et les femmes enceintes sont pris en charge. En revanche, le bloc opÃ©ratoire est fermÃ©, les interventions chirurgicales sont reportÃ©es. Une infirmiÃ¨re et une aide soignante sont en poste, par service.

Source : [France Antilles](#)